

MARCHÉ DE NOËL DE SONCHAMP

22 ET 23 NOVEMBRE AU GYMNASE (DERRIÈRE L'ÉCOLE)



www.sonchamp.fr

**LA MAIRIE EST OUVERTE
LE SAMEDI 15 NOVEMBRE**

Laissez vos articles, petites annonces... sur la boîte mail : journal.sonchamp@gmail.com

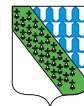
BULLETIN D'INFORMATION - NOVEMBRE 2025 - N°430

Responsable de la rédaction : Ysabelle May-Ott, maire de Sonchamp

Comité de rédaction : Alain Resnier, Catherine Jarri, Sabrina Chaudesaigues et Richard Naze

Accueil : lundi, mardi, jeudi et vendredi 8h30-12h/16h-18h. Samedi 9h-12h

Tél. 01 34 84 41 08 - mairie@sonchamp.fr



**AMICALE DES ANCIENS
COMBATTANTS DÉPORTÉS ET
MOBILISÉS DE SONCHAMP**



Chers concitoyens,

Notre amicale des anciens combattants de Sonchamp et la municipalité vous proposent de nous rejoindre pour partager ensemble, une nouvelle cérémonie du souvenir

Le mardi 11 novembre 2025.

Pour le 107^e anniversaire de la fin de la première guerre mondiale - 1914 à 1918.

A 9h15, une messe sera dite dans notre église St-Georges par le Père Godefroy De Sevin accompagné par la chorale de Saint Arnoult en Yvelines. A la fin de l'office religieux, une collation sera offerte par l'amicale des anciens combattants et le groupement paroissial de Sonchamp, aux participants de l'office religieux, pour attendre la cérémonie patriotique dans de bonnes conditions.

11h15, place de la mairie nous formerons le cortège qui se dirigera ensuite jusqu'au Monument aux Morts, où se déroulera la cérémonie patriotique et commémorative.

En fin de cérémonie Mme le Maire aura l'honneur de passer la parole au Général de gendarmerie Michel Clémot qui annoncera la journée d'hommages rendus à André THOME (ancien maire de Sonchamp, député mort sur le front à Verdun le 10 mars 1916) qui se déroulera le 15 novembre dans l'après-midi.

Comme chaque année, nous savons que vous serez nombreux à venir honorer ce «devoir de mémoire» dédié aux enfants de Sonchamp morts pour la France. L'occasion pour nous adultes de sensibiliser et d'expliquer aux plus jeunes ces pages d'histoire. Et vous en remerciant.

**Les deux conflits mondiaux et la guerre d'Algérie font
partie de notre histoire de France nous n'avons
pas le droit de les oublier.**

A l'issue de la cérémonie, un verre de l'amitié nous réunira tous à la salle des fêtes.



HOMMAGE À ANDRÉ THOME

**Maire de Sonchamp, député de
Rambouillet.**

**Mort pour la France le 10 mars 1916
durant la bataille de Verdun.**

Le samedi 15 novembre 2025 à Sonchamp

Hommage coorganisé par

Madame Ysabelle May-Ott,
maire de Sonchamp,

Le général (2^e section) Michel Clémot,
président du comité de Rambouillet de la Société
des membres de la Légion d'honneur,

Monsieur Thomas de Luynes,
président de la Société historique et archéologique
de Rambouillet et de l'Yveline (SHARY).

L'hommage se déroulera en deux temps :

à 14h30

Cérémonie au monument aux morts de Sonchamp

à 15h30

**conférence du général Clémot sur le parcours
d'André Thome**

dans la salle des fêtes à l'occasion de la parution de
la biographie qu'il lui a consacrée, publiée par la SHARY.

**Attention, le stationnement sera interdit le samedi 15 novembre
de 8h00 à 20h00 sur la place de l'église**

Compte-rendu sommaire

CONSEIL MUNICIPAL du 18 septembre 2025

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE 26.06.2025

Considérant les modifications demandées par Isabelle VO VAN

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, ADOPTE à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 26.06.2025 rédigé par David Vallée.

DÉLIBÉRATION CONCERNANT LA SIGNATURE DU CONTRAT D'ASSURANCE STATUTAIRE POUR LA PÉRIODE 2027-2030

La commune conventionne déjà avec le CIG pour les contrats statutaires, aussi, une consultation est lancée pour le renouvellement du contrat pour la période de 2027 à 2030. La procédure de consultation conduite par le CIG comprendra deux garanties : Une garantie pour les agents relevant de la CNRACL / Une garantie pour les agents relevant de l'IRCANTEC (stagiaire ou titulaire à temps non complet ou contractuel de droit public). Chaque collectivité aura le choix de souscrire l'une ou l'autre des garanties ou les deux.

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, à l'unanimité Donne tout pouvoir à Mme le maire pour signer la convention annexée à cette délibération

DÉLIBÉRATION CONCERNANT UN AVENANT POUR LE RÈGLEMENT DU CENTRE DE LOISIRS

Afin de régulariser la sortie des enfants et le bon déroulement du service, il est nécessaire de mettre en place une tranche horaire pour le départ des enfants présents en demi-journée (mercredi et vacances scolaires).

- Enfants en demi-journée avec repas : les parents peuvent venir les chercher entre 13h et 13h30.

- Enfants en demi-journée sans repas (matin uniquement) : sortie entre 11h30 et 12h00, avant notre départ à la cantine située dans l'école.

- Enfants arrivant l'après-midi avec repas : accueil entre 11h30 et 12h00 (avant notre départ à la cantine).

- Enfants arrivant l'après-midi sans repas : accueil entre 13h et 13h30.

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, à l'unanimité ADOPTE les changements dans le règlement périscolaire DECIDE la mise en place dès le mercredi 24 septembre 2025.

DÉLIBÉRATION CONCERNANT LES TARIFS DE RÉMUNÉRATION DES AGENTS RECENSEURS

Du 16 janvier au 15 février 2026, la commune de Sonchamp doit faire l'objet du recensement de la population diligenté par l'INSEE. La commune reçoit une dotation de l'Etat qui ne couvre pas la totalité des frais. Les décrets n'ont pas été signés à cause du changement de gouvernement. Le montant n'est donc pas connu actuellement. La rémunération est généralement basée par nombre d'immeuble, le nombre de retour internet ou papier, les jours de formation...

La commune est divisée en 3 secteurs, la création des 3 postes d'agents recenseurs est obligatoire.

La secrétaire de Mairie, a été nommée par arrêté du Maire pour le poste d'agent coordinateur.

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, à l'unanimité DECIDE de créer trois emplois de non titulaires pour faire face à des besoins occasionnels à raison de trois emplois d'agents recenseurs, non titulaires, à temps non complet, pour la période du 16 janvier au 15 février 2026. DECIDE d'attendre le montant de la dotation de l'Etat pour déterminer la rémunération des agents recenseurs DIT que la dépense sera imputée au chapitre 12 article 6413 de l'exercice 2026.

MISE À JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, à l'unanimité AUTORISE la modification du tableau des effectifs comme suit :

- Suppression d'un emploi d'adjoint technique non titulaire à temps non complet pour l'entretien des locaux

- Suppression d'un emploi d'animateur principal de 2^e classe pour le poste de directeur de centre de loisirs

- Création d'un poste d'adjoint d'animation territorial pour le poste de directrice de centre de loisirs

AUTORISE Madame le Maire à réaliser toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération..

BUDGET : DÉCISION MODIFICATION N°2

Considérant que ces dépenses n'étaient pas prévisibles au moment du vote du budget,

Considérant qu'il convient d'équilibrer les dépenses et les recettes,

SECTION DE FONCTIONNEMENT

IMPUTATION	DÉPENSES		RECETTES	
	Baisse des crédits	Hausses de crédits	Baisse des crédits	Hausses de crédits
RO 02 - Excédent de fonctionnement				+ 17 390,31 €
Chapitre 67 Charges spécifiques		+ 17 390,31 €		
Article 673 Titres annulés sur exercice antérieur				
TOTAL		+ 17 390,31 €		+ 17 390,31 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, APPROUVE la décision modificative n°1 au Budget Primitif 2025.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Le Plan communal de Sauvegarde (PCS) a été rédigé et finalisé après 2 ans de travail. Un arrêté du Maire sera pris pour valider ce dossier. Ce document, obligatoire, recense les conduites à tenir lors de catastrophes. Il a été conçu sur la base de ce que la commune a déjà subi. Ce document est confidentiel et non consultable car certaines données inscrites sont sensibles.

Le DICRIM (Document d'Information communal sur les risques Majeurs) en cours de réalisation, est public Il sera distribué dans le journal pour que chaque habitation l'ait.

Madame Le Maire remercie Marie-Alice Lesage et Richard Naze pour la rédaction du PCS et Catherine Jarri ainsi qu'Annick Lézé pour leur implication dans l'inventaire des clés communales.

Suite du Compte rendu sommaire du CONSEIL MUNICIPAL du 18/09/2025

QUESTIONS DIVERSES

•VOIRIE / TERRAINS :

- Les rapports Interventions Télévisuelles de la société SVR pour le réseau d'eaux pluviales et eaux usées pour Greffiers et la Hunière sont en cours d'étude. Une date de rendez-vous avec un technicien SVR a été demandée pour avoir l'interprétation des résultats. Des vidéos ont été envoyées mais la lecture n'est pas faisable. Il y a des obstructions mais sans plus de détail.

- Le broyage des accotements a été fait par Kevin ROY. La commune est satisfaite de son travail. Un répertoire des fossés va être fait, pour connaître leur classement en cours d'eau ou déclassé avec obligation de bande enherbée ou non.

- Certaines personnes demandent un broyage des fossés à ras des parcelles cultivées. Une contrainte liée à la culture des champs, laisse seulement une période de 15 jours pour broyer. Il faut trouver une solution avec les agriculteurs.

- Remerciements d'un habitant de Greffiers pour avoir nettoyé les égouts.

- Rue des vallées : des coussins berlinois en enrobé seront installés au niveau de la Butte des bordes sur la transcom 17 sortie de Sonchamp et un deuxième en venant de Chatonville. D'autres seront installés sur la transcom 40 au Bois Jabineau. Ils ne seront pas très prononcés pour le passage des tracteurs.

- Butte des Bordes : certains habitants longent la route qui n'est pas éclairée plutôt que d'utiliser le chemin dans les bois. Cela pose un problème pour la sécurité des piétons.

- La commune dispose de bois le long des chemins de randonnée avec des arbres qui menacent de tomber. Il faut demander le passage d'un gestionnaire pour faire l'inventaire des arbres à abattre. Il faut voir également pour le chêne à côté de l'aire de jeux. Des pistes de réflexion sont à avoir pour exploiter le bois coupé et le vendre en bois de chauffage. Cela permettrait d'avoir un revenu pour la commune et ainsi compenser ou diminuer le coût de l'abattage.

- Un riverain a signalé un problème de vitesse à Baudicourt. Il demande des panneaux de voirie pour faire ralentir les véhicules mais, ceux-ci existent déjà. La proposition des ralentisseurs n'a pas été retenue. Un miroir pour sortir de son domicile lui a été proposé.

•EVÈNEMENTS

- Samedi 15 novembre après-midi cérémonie d'hommage à André Thome au Monument aux morts suivie d'une conférence animée par le Général Clémot en présence des descendants d'André Thome et de personnalités. La commune espère recevoir la dotation de drapeaux pour les enfants du CME et de l'école.

- Illiwap : 1734 abonnés soit plus d'abonnés que d'habitants car les habitants d'autres communes peuvent s'y inscrire.

- Réunion PNR : suite aux inondations un repérage des flux sur le secteur de la Hunière a été fait avec des points stratégiques pour freiner l'écoulement des eaux. Plusieurs propositions ont été étudiées

- Les projets sur surélévation de terrain naturel représentent un montant total de 122 934 euros HT, avec des subventions possibles de 98 347 euros par Eau de Seine Normandie et un reste à charge de 24 587 euros pour la commune.

- Les projets avec une surélévation de routes et chemins représentent un coût de 263 771 euros HT avec seulement 79 559 euros de subvention par Eau de Seine Normandie et un reste à charge pour la commune de 184 212 euros.

Une étude va être faite sur 4 secteurs retenus.

Les élus remercient le PNR et particulièrement François Hardy pour cette étude.

- Fête du village a débuté avec le forum de associations le matin, puis des inaugurations : plaques de naissances, espaces sans tabac, bar. Puis deux spectacles ont été présentés avec une quarantaine de personnes sur le terrain multisport le soir.

- Conseil Municipal des Enfants : la charte du vivre ensemble est bientôt finalisée et sera présentée à l'école. Participation au 11 novembre avec 2 activités proposées. Potager : des tomates ont bien poussé mais pas les potirons. Un récupérateur d'eau sera mis en place pour arroser l'année prochaine.

- Jumelage : Préparation de la brocante le 12 octobre

- Nouveau site internet : Neops l'hébergeur bloque pour la mise en ligne

- Le bureau de confidentialité France service est installé à la poste d'Ablis. Très utile pour aider les personnes à remplir les papiers caf, retraite.

- CCAS : prochain conseil d'administration le 25 septembre

- Octobre rose : le 4 octobre une marche est prévue, être habillé en rose.

- Seasy : le comité syndical d'hier n'a pas eu le quorum. Sur la station Ablis un « tracker » a été commandé. Cela permettra d'approvisionner en électricité le site d'Ablis et la surproduction pourra être utilisée dans un rayon de 20 km environ pour d'autres installations du SEASY. C'est un projet à 207 000 euros..

•DIVERS :

- Mouvement de personnel : Sophie LENGLET de l'accueil est remplacée par Clémentine PISSON-LAVIGNE pour renforcer l'équipe administrative. Smahane ADEL a pris le poste de directrice de centre le 1^{er} septembre.

- Boite à livres à la Hunière : l'inauguration est prévue 16 octobre à 11h avec le Lions Club de Dourdan

- Le Commandant LHOSPICE remplace le commandant FLOURIOT. La gendarmerie propose de faire une sécurisation à cheval pour la brocante. Alain RESNIER va prendre contact avec eux.

- Une nouvelle brigade de gendarmerie devient effective à partir du 1er décembre qui va s'occuper de l'environnement avec 6 enquêteurs. Remplace la SYLVE.

- Arrivée des gens du voyage aux Rentes sur un terrain privé. En 2024 un défrichement avait eu lieu sur ce même terrain en zone Agricole avec Espace Boisé Classé. La commune avait porté plainte et monté un dossier pour remise en état du terrain, avec PV d'infractions et Arrêté Interruptif de Travaux. Il est revenu classé sans suite par le procureur de la République. La gendarmerie est informée et la commune est accompagnée par la préfecture et la sous-préfecture pour redémarrer une procédure. Mais le propriétaire du champ a donné son accord pour l'installation. Un compteur d'eau a été créé par le SEASY et Enedis n'a pas voulu donner d'informations concernant le branchement.

- Le distributeur de pain demandé par des habitants de la Hunière ne sera pas installé. Le boulanger contacté n'est pas intéressé par le lieu d'implantation souhaité.

- Prévoir un journal de plus à Chatonville car la nouvelle construction est maintenant habitée.

- Poulailier communal : le problème des rats a été traité. Le ravitaillement est compliqué. David VALLEE donne du grain ainsi que Tom and Co de Dourdan. Les œufs sont ramassés par les personnes qui s'en occupent.

- La région a envoyé le dossier du SDRIF-e, il est consultable en mairie.



NOUVELLE RECRUE EN MAIRIE

Bienvenue à Clémentine Pissou-Lavigne qui a rejoint l'équipe administrative municipale en tant qu'agente d'accueil.

État civil

PACS

Tous nos vœux à Clémence ARBOGAST et Killian MARCELLIN pacsés le 14 août 2025 à Sonchamp

SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE SONCHAMP EN TEMPS RÉEL AVEC ILLIWAP SUR VOTRE TÉLÉPHONE



Sans inscription
Téléchargement gratuit

UNE CARAVANE DE JEUX HAUTE EN COULEURS !



Nous avons accueilli la caravane de jeux de l'usine à chapeaux avec beaucoup d'enthousiasme. Elle s'est installée dans l'ancienne cour de l'école (derrière la mairie) dès 15h30, le vendredi 10 octobre.

L'objectif était de permettre aux seniors ou toute personne disponible, de venir jouer à de nombreux jeux de société. Grâce à la météo clémente, nous nous sommes installés dans la cour mais nous avons aussi la salle des cartes qui était mise à disposition.

Dès 16h30, les enfants avec leurs parents sont venus partager un petit moment ludique.

La caravane revient les 14 et 28 novembre, nous vous attendons nombreux pour faire de nouvelles découvertes !



BOÎTE À LIVRES À LA HUNIÈRE, C'EST CHOSE FAITE !

Les habitants de la Hunière avaient émis le souhait d'avoir une boîte à livres dans leur hameau. Aussi la commune

s'est rapprochée du Lions Club de Dourdan qui a répondu favorablement à notre demande et nous a offert leur dernière boîte à livres. Celle-ci a été installée par les services techniques et inaugurée le 16 octobre dernier, par M. Pesneau président du Lions Club de Dourdan, de Mme Bergeon-Belz, secrétaire du Lions Club et Mme Ysabelle May-Ott, maire.

Située juste à côté de l'abribus dans le sens Rambouillet Sonchamp, à vous de la faire vivre, en y prenant et déposant vos ouvrages.

2 DRAPEAUX DESTINÉS AU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS ET À L'ÉCOLE DE LA GENÊTIÈRE



Avant d'entamer la séance du dernier conseil municipal, Mme Le Maire a procédé à la cérémonie de remise des drapeaux au CME, en présence de M. Fohlen-Weill Administrateur national et Délégué général des Yvelines du Souvenir Français, de M. Hocquet Délégué Général Adjoint des Yvelines et Président du Comité de Beynes du Souvenir Français et de M. Turrel président des anciens combattants et déportés de Sonchamp.

La commune remercie sincèrement le Souvenir Français pour cette dotation. Les enfants présents ont été très impliqués et émus lors de cette cérémonie solennelle et conviviale. Ils le porteront fièrement lors des cérémonies officielles. Le drapeau de l'école sera remis le 7 novembre à madame la Directrice devant les enfants.



OCTOBRE ROSE une marche en forêt

Le 4 octobre, nous nous sommes mobilisés pour la lutte contre le cancer du sein.

Il faut savoir que seulement la moitié des femmes se font dépister dans les Yvelines dès 50 ans. Et pourtant, un cancer du sein, détecté tôt, permet de guérir 9 femmes sur 10.

Après une marche à travers forêt et plaine de 6 km, nous nous sommes rassemblés autour d'un petit goûter.

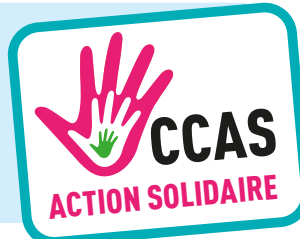
Merci à toutes celles et ceux qui ont donné un peu de leur temps pour soutenir cette cause !



Infos mairie

Les
INSATIABLES
GroupeSOS

Atelier de cuisine



UN ATELIER DE CUISINE TRÈS ALLÉCHANT !

Le mardi 14 octobre avec l'association «Les insatiables», un atelier cuisine était organisé et a permis aux huit participantes de concocter un menu de choix :

Salade croquante et sauce au fromage blanc
Risotto aux champignons et au poulet
Ananas et figues caramélisés

Accompagnés de Brayan Mendes, chef cuisinier et de Laetitia Mendes diététicienne, nous avons réalisé ces différents plats en recueillant des conseils pour manger plus équilibré et plus sainement !

Chacun est reparti avec ses recettes mais nous nous sommes promis que pour le prochain atelier, nous dégusterions ensemble tout ce que nous aurons préparé.

Prochain atelier : le mardi 18 novembre à partir de 10H dans la salle des fêtes. N'hésitez pas à faire partie de l'aventure !



Mentor & Moi

Devenez Mentor !

Étudiants ? Vous recherchez un job rémunéré et solidaire ?

Informations et candidatures : yvelines.fr/mentoretmoi

01 30 836 836
ALLÔ SOLIDARITÉS
Renseignements sur vos droits, accompagnement social, insertion, logement et enfance



01 30 836 100
ALLÔ PMI
Suivi des femmes enceintes et enfants de moins de 6 ans



0 801 801 100
ALLÔ AUTONOMIE
Informations pour toutes les démarches liées à la dépendance des personnes âgées et / ou en situation de handicap



Pour en savoir plus :



01 30 836 121
ALLÔ CENTRES DE SANTÉ SEXUELLE
Informations sur la contraception, dépistage et traitement des IST*, interruption ou poursuite de grossesse...



* Infection sexuellement transmissible



Infos mairie



LE GRENIER DE LA RÉMARDE
présente

QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF ?

D'après l'œuvre d'Edward ALBEE
Mise en scène Géraldine GRELLIER



SAMEDI 22 NOVEMBRE 2025—20h30

Salle des Fêtes - 42 rue André Thome

SONCHAMP

Entrée « Au Chapeau »



CHASSE ET MAINTIEN DE L'ÉQUILIBRE FORÊT-ONGULÉS

Source : <https://www.onf.fr/chasse/les-calendriers-de-chasse-en-foret-domaniale>

Chaque année, les chasseurs arpentent les forêts domaniales gérées par l'ONF. Ensemble, chasseurs et forestiers tentent de parvenir à ce qu'on appelle l'équilibre forêt-ongulés ou l'équilibre sylvo-cynégétique.

Il s'agit de veiller à ce que les populations de cerfs, biches, chevreuils et autres sangliers restent maîtrisées afin d'éviter qu'elles ne mangent toutes les jeunes pousses d'arbres et ne mettent en danger le renouvellement de la forêt. Pour atteindre cet équilibre, les chasses organisées dans les forêts de l'ONF répondent à une réglementation stricte.

La chasse est aussi un acte de gestion forestière. Dans la région Grand Est, par exemple, la forte concentration de cervidés menace la phase de régénération des forêts. Sur le terrain, cela se traduit par une réduction, voir disparition, de certaines espèces végétales – graines et jeunes pousses d'arbres – consommées par ces grands animaux. Les forestiers parlent notamment de l'abroustissement par le cerf et le chevreuil. C'est-à-dire que l'animal consomme les bourgeons, les feuilles, les aiguilles ou les jeunes pousses des arbres à portée de dents.

DATES DE CHASSES

BOIS DE PINCELOUP - PLAISANCE SAINT-BENOÎT

Clairefontaine-en-Yvelines, Sonchamp et Saint-Arnoult-en-Yvelines

**07 et 10 novembre 2025
05 et 08 décembre 2025**

La Bibliothèque

42 rue André Thome - 78120 Sonchamp - Tél : 01 34 84 45 89 - bibliotheque.sonchamp@orange.fr

Catalogue en ligne : cheminlisant.opac-x.com/Sonchamp



LA PROCHAINE NAVETTE DU RÉSEAU PASSERA LES 18 novembre, 2 et 16 décembre

N'hésitez pas à aller visiter notre site <https://cheminlisant.opac-x.com/sonchamp> et faire vos réservations.





SORTIE À L'HAMADRYADE À LA DÉCOUVERTE DE LA FORÊT ET DE SES SECRETS

Les CP et CM1 sont allés en forêt le lundi 27 octobre

C'est le garde forestier, Hugues, qui nous a accueillis et présenté différents aspects de la vie forestière. Nous avons mené une enquête : trouver des animaux, des empreintes, des terriers, des couchettes des chevreuils.

Les CP racontent :

Le sanglier se gratte aux arbres pour enlever la boue, elle le protège des poux.

Grâce aux trous, l'arbre devient un immeuble à animaux.

Le renard peut avoir un terrier avec un blaireau. Le terrier mesure 12 m de profondeur, il a une sortie de secours.

La famille se compose d'une blairelle, et d'un blairotin.

Il y a des animaux nocturnes : la chauve-souris, le hérisson, la chouette, des animaux diurnes : oiseaux, chevreuils... Et la souris qui vit le jour et la nuit. Les hirondelles sont des oiseaux migrateurs (en hiver ils volent vers un pays chaud).

Un bois mort sent comme le champignon. Il devient une maison pour les insectes.

On a vu une taupe morte, des animaux empaillés.

Le putois se protège des animaux en faisant des prouts.



Les CM1 racontent :

Dans la maison de la forêt, nous avons observé de nombreux animaux empaillés : un renard, un putois, un chevreuil, un sanglier et son marcassin, un hérisson, un aigle, deux buses, des mésanges, des écureuils, un lapin, un pigeon, des faisans et un mulot. Hugues nous a expliqué que, jadis, on disait "empaillé" parce que les animaux étaient remplis de paille ; aujourd'hui, on utilise de la mousse synthétique et leurs yeux sont en verre pour paraître vivants.

Ensuite, nous sommes partis explorer la forêt.

Nous avons découvert une déjection de renard, des bogues de châtaignes (il y a trois châtaignes par bogue) et différentes sortes de champignons, comme l'amanite tue-mouches ou la coulemelle.

Nous avons observé un jeune chêne d'environ neuf ans dont l'écorce avait été abîmée par un chevreuil venu frotter ses bois contre le tronc. Un peu plus loin, nous avons vu qu'un sanglier avait retourné la terre avec son groin pour chercher sa nourriture.

Nous avons aussi comparé les feuilles de plusieurs arbres : chêne, châtaignier, fougère, etc., et repéré des scarabées bousiers ainsi que des rongeurs couverts de mûres.

Hugues nous a appris que les vieux chênes servaient à fabriquer les charpentes de monuments historiques,



comme Notre-Dame de Paris, et que le bois pouvait aussi être utilisé pour se chauffer, construire des maisons ou fabriquer du papier et des crayons.

Nous avons découvert beaucoup de choses étonnantes : par exemple, le pic vert creuse des trous dans les arbres et sa langue, très longue, entoure son cerveau pour amortir les chocs quand il tape du bec !

Nous avons aussi appris qu'on peut connaître l'âge d'un arbre en comptant ses cernes de croissance, et que les arbres communiquent entre eux grâce aux champignons qui relient leurs racines sous la terre.

Cette sortie a été une belle expérience et nous a beaucoup appris sur la forêt et les animaux.



Agenda et petites annonces

11 NOVEMBRE

COMMEMORATION 11h15 devant la mairie

REPAS DES SENIORS 12h45 à l'école

14 ET 28 NOVEMBRE

CARAVANE DE L'USINE A CHAPEAUX

15h30 à 18h cour de l'ancienne garderie (derrière la mairie)

15 NOVEMBRE

HOMMAGE A ANDRE THOME

Maire de Sonchamp

Au monument aux morts 14h30 suivi d'une conférence dans la salle des fêtes à 15h30

20 NOVEMBRE

PASSAGE BALAYEUSE

Dans le bourg et les hameaux. Merci de libérer les rues.

22 ET 23 NOVEMBRE

MARCHÉ DE NOËL au gymnase

OFFRE DE SERVICES

Homme sérieux, habitant Sonchamp, propose ses services pour vos travaux de bricolage, jardinage, tonte... payables en chèque CESU.

Contactez le 06 48 50 34 31

BABYSITTING

Je m'appelle Nola DA TORRE, j'ai 17 ans et j'habite à Sonchamp. Titulaire du BAFA, mon expérience avec les enfants suite à mes séjours en colonie de vacances en tant qu'animatrice me permet de vous proposer de garder vos enfants, petits et grands, le week-end ou en soirée. Je suis disponible pour des gardes ponctuelles ou régulières. Vous pouvez me contacter pour connaître mes disponibilités par téléphone ou SMS au 07 87 40 22 88 ou par mail noladatorre@icloud.com

DELPHINE COIFFURE

**LES VENDREDIS
7 ET 14 NOVEMBRE**

**JOURNÉE PATINES &
SOIN AUX PIGMENTS
NATURELLES**

tout en nuance pour
apporter lumière et
brillance à votre chevelure

au tarif exceptionnel
de 35 €

Sur RDV au 07 82 09 38 51
chez Delphine coiffure



*Chrystelle
Chaudé*

Nouveauté

du Lundi 24 au samedi 29 novembre

**Massage du visage
au
Boî Kansu**

(détente profonde, libération des tensions)

30mn 25€ au lieu de 30€

www.chrystellechaude.com

sur RDV :

06 76 90 19 55

22 bis rue des Vallées 78120 Sonchamp



n° siret : 514 417 815 000 24



PIZZ ATIQ ... déjà un an !!

Nous souhaitons un bon anniversaire à Atiq, installé depuis un an dans le bourg.

Son commerce de restauration « Pizz Atiq » est ouvert 7 jours sur 7 et propose Burgers/ Salades/ Sandwiches/ Pizzas et Tex Mex.

Vous pouvez déguster ces plats sur place ou les emporter.

Ceci sera l'occasion de découvrir sa gentillesse et son bon accueil !



**CONCERTS
ET STAGES
À LA CODA**



CONCERT Mardi 11 novembre à 15h30 : FUNK & SOUL
sous la direction de Xavier Llamas.
Sur réservations indispensables :
contact@avousdejouer.net

CONCERT le Dimanche 16 novembre à 16h30
TRAVELBAGHS, TRIO FOLK

Fin de résidence. Un magnifique répertoire inspiré par la musique folk, principalement anglo-saxonne, qui s'aventure dans différentes époques et traditions, et transporte l'auditeur jusqu'à des contrées lointaines.

Sur réservations indispensables : cathy.gringelli@gmail.com

STAGE Polyphonies des Pyrénées
6 et 7 décembre avec Régis Latapie.

Inscriptions : a-vous-de-jouer.net/chant-des-pyrenees/

Au plaisir de vous accueillir !